



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

CQP TRAVAILLER SUR CORDES

Certificat de Qualification Professionnelle
niveau Initial

RS 6610- date d'enregistrement 31/05/2024



CFPPA Fondettes

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre - Val de Loire et de l'Etat
dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences »



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le CQP « Travailler sur Cordes » est le niveau de compétences minimum pour rentrer dans la profession.

Le cordiste applique les consignes qui lui sont données pour mettre en place des amarrages simples et utiliser des techniques d'accès simples.

Il maîtrise l'équipement de main courante de plain pied et les techniques de secours simples par décrochement et évacuation vers le bas selon les consignes qui lui sont données.



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être apte physiquement aux travaux en hauteur
- Être salarié en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi
- Personnes en situation de handicap : se renseigner auprès de l'Agefiph pour voir la compatibilité du handicap avec le cursus de la formation et du métier.



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dossier d'inscription complet
- Test de positionnement
- Entretien de motivation
- Certificat médical de non contre indication au travail en hauteur d'aptitude de moins de 3 mois



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 161 heures soit 5 semaines en centre
- 70 heures soit 2 semaines de stage en entreprise



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Formation sur 7 semaines



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Vous êtes demandeur d'emploi : financement par la Région Centre Val de Loire. Coût horaire de la formation : 34,00 €/h (non assujéti à TVA)
- Vous êtes salarié : financement possible par le Projet de transition professionnelle (34,00 €/h) ou autre financement (étude au cas par cas) (non assujéti à TVA)



ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée en fonction de la situation du stagiaire :

- par France Travail via l'AREF (Allocation de Retour à l'Emploi Formation) pour les demandeurs d'emplois bénéficiant de droits à l'allocation chômage

- par la Région Centre pour les Demandeurs d'Emploi sans indemnités ou percevant l'ASS ou le RSA

- par la Région Centre ou France Travail pour les personnes ayant une reconnaissance MDPH

- par l'OPCO pour les salariés en reconversion professionnelle

Nos
atouts

Pourquoi choisir

Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec des entreprises du secteur et son exploitation agricole

Ses équipements techniques, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)

Son site historique et son parc arboré de 25 hectares

Son équipe de formateurs issus du milieu professionnel

Son accompagnement individualisé



CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Formation Continue

Secrétariat CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfppa.tours@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus

VERSION 02/2026



>> CONTENU DE LA FORMATION

MODULES	CONTENU DE LA FORMATION	
Module Corde	• Evolution en descente et remontée sur corde de travail et corde de sécurité • Réalisation d'équipements simples de cordes de travail et de sécurité • Mise en place d'ancrages temporaires • Secours à un coéquipier en difficulté • Déplacement de charges légères • Environnement chantier, mises en situation	112 h
Module Vérification des EPI	• Programme sur la base de textes réglementaires et de recommandations des fabricants d'EPI	7 h
Module Sauveteur Secouriste du Travail	• Suivant le programme INRS/CNAMTS • Formation réalisée en interne par Hauteur & Sécurité	14h
Modules « Réglementation » et « Adap't métier » (Usure professionnelle)	• Programme sur la base des textes réglementaires en vigueur des recommandations de la branche professionnelle, de l'OPPBTP et de l'INRS	14h
Journée de bilans individualisées et collectifs, restitution et contrôle des EPI		7h
Journée d'examen en vue de l'obtention du CQP Travailler sur Cordes—niveau Initial		7h
TOTAL		161

Référentiel formation : <https://www.francetravauxsurcordes.fr/les-certifications-cordistes/travailler-sur-cordes-niveau-initial/>



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel avec :

- un formateur pour 8 stagiaires maximum,
- cours théoriques en salle et cours pratiques sur sites de grande hauteur de +50m avec démonstration (sites urbains, industriels, falaises, pylones, toitures...)
- Exposé didactique à l'aide de supports audio-visuels
- Tutoriels vidéo pour une meilleure compréhension des techniques les plus complexes
- Fascicules de cours spécifiques remis en début de formation



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM (questionnaire à choix multiples)
- Mise en situation professionnelle qui permet de certifier l'aptitude du candidat à progresser sur cordes en hauteur et installer un poste de travail pour effectuer une tâche de travail
- Secours qui permet de certifier l'aptitude du candidat à porter assistance ou secours à un équipier en difficulté



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Une attestation de Formation
- Une attestation de compétences
- Le Diplôme CQP Travailler sur Cordes niveau initial délivré par France Travaux sur Cordes (durée de validité de 4 ans et soumis au recyclage)



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :

- Salarié dans le domaine des travaux en hauteur

Poursuite d'études :

- CQP Travailler sur cordes niveau confirmé



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Réussite Examen

100 % en 2025

Insertion professionnelle

86 % en 2025

Taux de Recommandation

100 % en 2025

Satisfaction

77 % en 2025



Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

